

CSE | Dialogue social | Santé

# FORMATION ECONOMIQUE MEMBRE DU CSE – RENOUVELLEMENT



## En résumé

Cette formation de renouvellement permet aux membres titulaires du Comité social et économique d'actualiser leurs connaissances et d'approfondir leurs pratiques dans le domaine économique, social et environnemental.

Elle s'appuie sur l'expérience acquise au cours du précédent mandat et sur les situations concrètes rencontrées par les élus : préparation des consultations, utilisation de la BDESE, analyse des documents économiques et financiers, formulation d'avis et suivi des décisions de l'entreprise.

Pendant trois jours, les participants renforcent leur capacité à exploiter les informations transmises par l'employeur, à identifier les principaux signaux d'alerte et à analyser les conséquences économiques et sociales des projets de transformation.

Ils approfondissent également l'utilisation des moyens d'action du CSE, notamment le recours à l'expertise, le droit d'alerte économique et la formulation d'un avis argumenté.

La formation privilégie les échanges de pratiques, l'analyse de documents, les études de cas et les mises en situation.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation initiale SSCT des membres élus du CSE – Entreprise de moins de 50 salariés](#)
- [Formation initiale SSCT des membres élus du CSE – Entreprise de 50 salariés et plus](#)
- [Formation membres CSE – SSCT Renouvellement](#)
- [Formation membres CSE – Formation économique](#)
- [Formation comptabilité trésorier CSE Marseille.](#)
- [Formation CoDIR et CSE.](#)

## À qui s'adresse la formation ?

### Public

Membres titulaires du CSE des entreprises d'au moins 50 salariés ayant déjà exercé un mandat ou suivi une formation économique initiale. La formation peut également accueillir, selon les modalités définies par le CSE ou l'entreprise, des membres suppléants ou d'autres élus participant aux travaux économiques du comité.

### Prérequis

**Durée**

3 jour(s) / 21 heure(s)

**Effectif**

De 3 à 8 stagiaires

**Tarif**

1090 € NET

**Code RNCP / RS**

NA

**Référence**

CSE-005



## Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- actualiser leurs connaissances et tirer les enseignements de leur précédent mandat ;
- exploiter de manière critique la BDESE et les documents transmis par l'employeur ;
- analyser les principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux ;
- préparer les consultations et formuler un avis argumenté ;
- évaluer les conséquences d'un projet de transformation ou de restructuration ;
- mobiliser les moyens d'action du CSE et renforcer leur posture dans le dialogue social



## Programme

- Retour d'expérience sur le mandat précédent.
- Actualisation des attributions économiques, sociales et environnementales du CSE.
- Analyse des difficultés rencontrées : accès aux informations, préparation des réunions, suivi des avis.
- Consultations récurrentes et ponctuelles.
- Analyse critique des documents transmis par l'employeur.
- Exploitation de la BDESE et identification des informations manquantes.
- Préparation des questions et formulation d'un avis motivé.

## Approfondir l'analyse économique et financière

- Rappels ciblés sur le bilan, le compte de résultat et les principaux indicateurs.
- Analyse de la rentabilité, des marges, de la trésorerie, de l'endettement et des investissements.
- Identification des signaux économiques et sociaux à surveiller.
- Mise en relation des données financières avec la stratégie, l'emploi et l'organisation.
- Analyse des conséquences d'un projet de transformation, de réorganisation ou d'externalisation.
- Lecture critique de documents économiques et financiers.

## Renforcer les moyens d'action et la posture des élus

- Recours à l'expertise.
- Droit d'alerte économique.
- Choix des moyens d'action selon la situation rencontrée.
- Construction d'une stratégie d'intervention du CSE.
- Préparation d'une position collective et d'un avis argumenté.
- Communication auprès des salariés.
- Rappels ciblés sur les budgets et les responsabilités des élus.
- Étude de cas transversale et évaluation finale.



## Méthodes pédagogiques

Les exemples et exercices sont adaptés, autant que possible, à l'effectif, à l'organisation et aux problématiques des entreprises représentées.

## Suivi d'action

Les acquis sont évalués tout au long de la formation, au moyen notamment de QCM, d'études de cas, de mises en situation, d'exercices pratiques et de présentations. Chaque activité fait l'objet d'une analyse ou d'une correction, accompagnée d'un



## Intervenants

La formation est animée par un formateur disposant d'une expertise en droit social, dialogue social, fonctionnement du CSE et analyse économique et financière.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



## Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.